



Montech, le 03 mai 2020

**Département de Lot-et-Garonne
Hôtel du Département
Madame la Présidente
Sophie BORDERIE
1633 avenue du Général Leclerc
47922 Agen Cedex 9**

Madame la Présidente du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne,

Nous avons eu quelques échos de l'avancement du projet de franchissement de l'écluse de Fumel et même si aucune information officielle ne nous est parvenue, notre association se réjouit de cette nouvelle.

Le moyen employé, à savoir un grutage des bateaux, nous laisse un peu sceptique mais, si des précisions nous étaient fournies peut-être pourrions nous y souscrire, éventuellement en l'amendant après entretien avec vos services techniques.

Nous tenons, cependant, à vous faire savoir que du côté des loueurs de bateaux de plaisance, suite à un contact avec un de nos correspondants, il y aurait un blocage sur ce moyen et la société questionnée nous a informé qu'elle ne "vendrait" pas ce service à ses clients.

Il y aurait, donc, un certain travail de communication et de dialogue à faire sur cette question pour ne pas réduire l'usage de cet ouvrage aux seuls plaisanciers privés. Par ailleurs, le même contact nous fait savoir qu'il ne serait pas opposé à "vendre" la liaison Baïse – Lot par la Garonne à ses locataires moyennant que soient précisées les conditions auxquelles l'emprunt de la Garonne serait possible.

Sur ce point aussi, ARCAO par ses bénévoles et compétences peut être un partenaire utile pour traiter ce problème.

Nous sommes à votre disposition pour évoquer ces questions.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'accepter, Madame la Présidente, nos sincères et respectueuses salutations.

Gilbert VALENTIN,
Président d'Honneur

Vincent MELGOSO,
Vice-Président